L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 JUILLET 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $4, par semestre, $2.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 45 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 2 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLÉANS,
SAMEDI MATIN, 13 JUILLET.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—Continuation de la vente du fonds de marchandises sèches, au No 147 rue du Canal. Et à 10 heures, à son entrepôt rue Jefferson, chaises, ancres, poulies, roues en fer, &c. Aussi, à 10 heures et demie au troisième étage du magasin 49 rue Carondelet, 10,000 cantines, un lot de barils vides, des bouteilles en grès, baches, &c. Et à 5 heures, sur les lieux, rue Constance, entre Cinquième et Sixième, les meubles et effets de la maison.

Par ordre de la Cour de Circuit des Etats-Unis, quatorze mille acres de terre dans la paroisse de Vermillion. Le même, et deux mille sept cent huit acres de terre dans la paroisse de St Landry. Voir l'annonce.

Par S. Guinault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une portion de terre, face au chemin de Gentilly, à deux îlets du Fair Grounds.

Par Walton & Deslondes—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, propriétés de valeur améliorées et non améliorées, sur les rues Joséphine et Chippewa—Deux magasins et résidences en briques et à étages, sur les deux encoignures des rues Joséphine et Chippewa. Des bâtisses à un étage et douze grands terrains sur les rues Joséphine et Chippewa. Deux terrains faisant face aux rues Water et Levée, entre les rues Washington et Sixième.

Par G. de Feriet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente positive et sans réserve, de dix terrains de prix, situés dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Douane, David, Bienville et Salomon.

Par Von Solingen & Co—à 10 heures et demie du matin, dans la rue Magazin, entre Poydras et Lafayette, le fonds d'un établissement de forgeron et de charron.

Par Hols, Bisbin & Co—à leur salle d'encan rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins, marchandises sèches, habillements, chapeaux et articles en paille.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan rue de la Vieille-Levée, bottes, souliers, brodequins, linge fait, chapeaux et sacs de voyage, &c.

Par C. E. Girardey & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vingt actions du stock de l'Hôtel St Charles. Aussi, trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, sur la rue Huitième, entre la rue Camp et Chestnut.

Par Montgomery Bros & Co—à leur salle d'encan, un assortiment général de meubles. Et aux écuries de P. Liber, rue Gravier, beaux chevaux, mulets, voitures, harnais, buggies, wagons, &c.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, bottes et souliers.

Par D. E. Morphy—au No 47 de la rue des Magasins, vinaigre, toile d'emballage de l'Inde, conserves françaises.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Tarsin, 93 Vieille Levée.

VENTE EN PARTAGE.

☞ MM. J. B. Walton & Deslonde, vendront aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans l'affaire de John Kaiser et als. vs. Dame Louisa R. Kaiser, tutrice et als. les propriétés suivantes, savoir:

Une maison en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Joséphine et Chippewa.

Cinq terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent sur la rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annunciation.

Quatre terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent sur la rue Chippewa, entre les rues Joséphine et St-André.

Une maison en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Joséphine et Chippewa.

Une maison basse, en bois, sur la rue Joséphine près de la rue Chippewa.

Deux terrains, sur la rue Chippewa, entre les rues Huitième et Neuvième.

Deux terrains, faisant face à chacune des rues Water et Levée, entre la rue Sixième et l'Avenue Washington.

Pour plus de détails, voir l'annonce.

☞ MM. VINCENT & CO. vendent des marchandises sèches, des habillements fins, des bottes et des souliers, AUJOURD'HUI, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—Voir l'annonce.

Les Billets de Ville et les Greenbacks.

Nous le reconnaissons, et nous l'avons dit des premiers, les Conseils se sont conduits de manière à faire croire qu'ils avaient réellement l'intention de ruiner le crédit de la ville. Cette intention cependant n'a jamais été la leur, car en la réalisant ils y eussent perdu juste autant que tout le monde. Les aldermen ont des familles sujettes aux mêmes besoins que les autres familles, et dans une catastrophe financière, elles éprouveraient les mêmes embarras et la même gêne. Il n'est donc pas permis de supposer que les Conseils aient fait le mal avec connaissance de cause et si les billets municipaux sont cotés aujourd'hui fort au-dessous du pair, on ne saurait raisonnablement dire que les Conseils aient visé à ce résultat et aient voulu absolument y arriver. Mais pour le public, l'intention n'y fait rien, quand le résultat est le même et les Conseils ont donné à tous le droit de leur demander un compte sévère de leur administration. Il est certain que leurs fausses mesures nous ont conduits où nous sommes; il est certain qu'ils ont tout fait pour nous plonger dans cette situation et qu'ils n'ont rien fait pour nous en tirer. Ignorance, incapacité, prévarication ou mauvaise foi, c'est tout un pour nous quand le résultat est le même et quand toute la population souffre également.

La faute des Conseils a été celle de la Législature. Représentants et aldermen, tous ont imperturbablement cru à l'indifférence ou à la résignation du public et ils ont agi, après une guerre ruineuse, tout comme si cette guerre eût versé sur nous des trésors et enrichi tout le monde. Au lieu de contenir les dépenses de l'administration publique dans les bornes de ses ressources, ils les ont mises sur un pied fort supérieur à ce que, très probablement, elles seront jamais. Nous payons aujourd'hui les bêtises des deux plus funestes assemblées que la Louisiane ait jamais eues. L'une a porté atteinte au crédit de l'Etat, l'autre a porté atteinte au crédit de la ville, et, chose surprenante, ni l'une ni l'autre n'ont fait le moindre effort pour atténuer des maux qui sont leur œuvre. Semblables à beaucoup d'assemblées leurs devancières, elles ont laissé ou laisseront encore aux assemblées futures le soin de réparer leurs fautes. C'est ainsi que se conduisent tous les pouvoirs irresponsables et ceux dont nous parlons n'ont pas échappé aux vices de leur nature.

Toutefois, il faut bien le reconnaître, la situation n'a pas empiré depuis quelque temps et, quant à notre circulation de ville, elle est exactement par son volume ce qu'elle était à une époque où le crédit municipal était regardé comme assez fort pour soutenir celui de l'Etat, en lui offrant le secours d'une émission nouvelle, émission qui eut porté à plus de six millions la circulation de nos billets municipaux. Heureusement cette opération, la plus extravagante qu'on ait jamais imaginée, a échoué, mais personne n'oubliera que ces mêmes Conseils dont nous parlons l'avaient acceptée avec persistance. Où en serions-nous aujourd'hui, si elle fut devenue loi et qu'elle eut porté ses fruits. Mais laissons ce sujet vraiment douloureux à mentionner et revenons à la situation actuelle, assez grave d'elle-même pour occuper toute l'attention des hommes sérieux et bien intentionnés.

Nous avons dit que cette situation ne s'était pas empirée depuis quelque temps, et cela est vrai. Si, il y a un an, les billets étaient reçus partout avec une confiance illimitée, cette confiance ils la méritent encore aujourd'hui au même degré. Leur circulation n'a pas augmenté d'une piastre. Les ressources de la ville, bien que mal exploitées et administrées, sont restées les mêmes. On leur a fait, il est vrai, tout le mal possible, mais ce mal n'est pas encore assez grand pour éteindre notre crédit municipal. Il est encore assez fort pour résister aux excès de vandalisme politique en administration de quelque côté qu'ils viennent. Toutefois, nous subissons l'influence générale de ce vent destructeur qui souffle non seulement sur nous depuis quelques années, mais encore sur tous les Etats-Unis, car le Congrès est coupable lui même de tout ce que nous reprochons à nos assemblées d'Etat et à nos assemblées locales. C'est la même profusion, la même insouciance, et les allocations votées par le Congrès redoublent à mesure que les ressources du pays diminuent. C'est à cette action maudite que nous devons attribuer tous les maux qui nous affligent et surtout le discrédit qui frappe aujourd'hui des valeurs dont la confiance publique doit être toujours le premier fondement.

Aussi avons-nous vu que la dépréciation des billets du Congrès avait précédé la dépréciation de nos billets de ville; l'une entraîne forcément l'autre, non dans l'esprit des gens sensés, mais dans les calculs des courtiers et des spéculateurs. C'est au moment où les greenbacks sont à près de 140, dans leur rapport avec les espèces, que les billets de la Nouvelle-Orléans sont à 112 dans leur rapport avec les greenbacks; et si ces derniers continuent à baisser, il faudra s'attendre à une nouvelle baisse dans notre circulation municipale. Il n'y a pourtant rien de commun, hâtons-nous de le dire, entre les billets des Etats-Unis et les nôtres. Nous l'avons écrit et nous le répétons, nos billets municipaux doivent inspirer plus de confiance que les greenbacks, car ils se soutiennent sans taxe spéciale, et une seule année de nos revenus, si elle était consacrée à cela, pourrait les éteindre. Il faudrait au contraire au moins cinq années du revenu entier des Etats-Unis pour amortir leur dette, bien qu'elle soit flanquée de toute espèce de taxes, dont beaucoup devront disparaître et disparaîtront en effet du moment où le Sud sera représenté au Congrès.

La double taxe sur le coton et celle du sucre, par exemple, ne supporteront pas un instant la discussion; elles seront démolies aussitôt qu'attaquées et les droits de douane seront vraisemblablement abaissés; il en est plusieurs qui sont injustifiables et dont le Sud souffre surtout dans l'intérêt du monopole yankee. Ces droits là devront et seront nécessairement abolis: mais il faudra les remplacer par de nouvelles taxes, car, notons le bien, les droits actuels de douane ainsi que tous les autres impôts n'ont pas été établis en vue de l'amortissement de la dette (ils ne pourraient y suffire, et la dette énorme des Etats Unis existe sans aucuns fonds spéciaux d'amortissement,) ils ont été établis simplement et uniquement pour le service de la dette et les dépenses courantes du gouvernement:—En conséquence il n'y a pas d'extinction de dette possible en l'Etat, et si la moindre guerre survenait, le peuple des Etats-Unis serait le plus taxé et le plus grévé du monde et son gouvernement en serait le plus impuissant.

La situation financière de la Nouvelle-Orléans est donc relativement supérieure. Cette situation se soutient sans taxe nouvelle ou additionnelle, et sans taxe nouvelle on pourrait éteindre toute notre circulation de papier. Il suffirait d'en convertir la moitié en bons de ville et d'affecter le ferme des quais au rachat de l'autre moitié. En quatre ans nous serions délivrés de toutes ces valeurs factices sans avoir gêné la marche du gouvernement de la cité. Il est donc exactement vrai de dire que nos billets municipaux valent plus que les greenbacks, car très certainement ils disparaîtront les premiers de la circulation, sans avoir causé la moindre ruine.

LES BILLETS DE VILLE.—Notre devoir est de mettre les habitants de cette ville en garde contre les spéculateurs et agioteurs, dont la profession unique est de favoriser toutes les crises financières pour en profiter. Nous avons démontré dans l'article précédent que les billets de ville valent tout autant que les greenbacks; ils seront certainement plus tôt retirés de la circulation, et, sous ce rapport, ils valent mieux. Il n'y a donc pas la moindre raison pour qu'ils perdent 10, 5, ou même 1 pour cent; ils ne doivent perdre que les frais de change, c'est-à-dire le juste profit que prend le courtier pour la peine de les échanger contre une valeur ayant un cours plus général. Si les marchands de comestibles et de marchandises sèches voulaient se prévaloir de ce qui se passe pour exiger un retour considérable comme supplément de valeur monétaire, que les consommateurs s'abstiennent d'acheter plus que le strict nécessaire et ils verront bientôt les billets de ville remonter à leur niveau dénominatif. Nous garantissons ce résultat.

La ville n'a jamais rien fait perdre à personne, et ce n'est pas la première fois qu'elle s'est trouvée dans la nécessité d'émettre des billets. En 1838, la Troisième Municipalité, à elle seule, en émit pour plus de $400,000, et elle n'avait pas alors la moitié de la population qu'elle a aujourd'hui sous le nom de Troisième District. Les deux autres municipalités beaucoup moins peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui sous les noms de 1er et de 2d Districts, en avaient émis en proportion de leurs besoins d'échange, c'est-à-dire qu'elles en avaient émis tout une circulation de papier s'élevant au même chiffre qu'aujourd'hui pour une population trois fois moins forte. Eh bien, tout fut payé. Tout rentra par le moyen des taxes. Ce que la ville fait aujourd'hui n'est, vu ses ressources, qu'une misère, comparativement à ce qu'elle devait en 1838, et toute cette circulation de papier qui fait trembler les imbéciles et qui fait déblatérer surtout ceux qui n'en ont pas, remonteraient avec une facilité qui surprendra tout le monde moins les spéculateurs, les agioteurs et les roués qui l'auront achetée d'avance à vil prix ou à un large escompte. Que les habitants de la Nouvelle-Orléans n'aient donc aucune crainte; qu'ils gardent leurs billets, ou qu'ils ne les fassent changer que le moins possible, et dans les cas de nécessité absolue seulement; nous leur garantissons qu'ils n'y perdront rien. Avant quatre ou cinq jours tout le monde recherchera ces billets. Heureux alors les marchands qui auront su agrandir leurs clientelles en continuant à prendre les billets au pair sans pressurer les acheteurs.

Emeute à Franklin, Tennessee.

Les journaux de Nashville du 9 nous entretiennent d'une émeute sanglante qui a eu lieu le 6 à Franklin, où les passions politiques sont vivement excitées chez les deux races. Toutefois, dans le Tennessee, une partie des gens de couleur est conservatrice. L'émeute dont il est question a même eu lieu à l'occasion d'un nommé Joe Williams (h. de c.), qui faisait entendre aux nègres, dans un meeting convoqué à la Maison de Cour, des paroles de modération et de paix. Quelques conservateurs blancs s'y trouvaient avec lui et un coquin du nom de Bliss, furieux de voir cette bonne intelligence s'établir entre les uns et les autres, voulut y mettre un terme en amenant contre le meeting deux ou trois cents nègres sur lesquels il paraissait exercer un contrôle illimité. Joe Williams fut obligé de quitter la plateforme et de se retirer vers le magasin du Col. House, situé dans le voisinage. Mais les nègres l'y suivirent, et toujours sous la conduite de Bliss, blanc radical, se mirent à proférer des menaces contre les conservateurs réfugiés en cet endroit.

Bientôt après on entendit des coups de feu partis des rangs des nègres, et M. Michael Cody tomba mort sur le seuil du magasin du Col. House. Quelques citoyens accoururent alors avec des armes pour protéger la place assiégée. Les nègres qui s'étaient armés avant de se rendre au meeting et qui s'étaient pourvus en route d'une trentaine de fusils au dépôt d'armes de M. John Campbell, firent des décharges régulières sur le magasin, d'où l'on tirait sur eux, non pour les attaquer mais pour se défendre. Des deux parties les volées furent terribles, et l'on compta bientôt une quarantaine de blessés dont 5 blancs et 35 nègres, plus un blanc tué, M. Cody, radical, qui se trouvait pour le moment avec les conservateurs. L'émeute a fini par l'arrivée du 45 d'infanterie des E.U. qui a pris possession de la maison de cour le dimanche soir. Voilà le joli état de choses que la politique de Brownlow a ménagé au Tennessee.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On a reçu des nouvelles de M. Paul Alhaiza, qui est arrivé à Paris le 13 juin dernier. Notre jeune directeur s'occupe activement de recruter sa troupe. Beaucoup d'engagements pour les emplois secondaires ont déjà été faits; mais pour les premiers sujets de grand opéra il n'y a encore qu'un contrat de signé, c'est celui d'un premier fort ténor, nommé Picot. On le dit jeune (31 ans) assez beau garçon, et doué d'une voix magnifique. Des négociations sont entamées pour les autres premiers rôles lyriques. Les prétentions des artistes sont très élevées, mais en dépit des difficultés qu'il rencontre, notre directeur espère compléter sa troupe d'une façon satisfaisante, dans un délai assez rapproché.

OBSTRUCTION ENLEVÉE.—M. Louis Gagnet, fermier du Canal Carondelet, nous prie d'annoncer que les obstructions provenant du steamer *Alexandria* qui avait coulé bas dans le canal, ont été enlevées et que la navigation est redevenue libre.

GRANDE FÊTE—Il y aura demain dimanche, une grande fête au jardin du Cèdre Magnolia, comme la semaine dernière.

☞ M. G. Duffargo, de l'ancienne maison Laffitte & Duffargo, et qui est maintenant intéressé dans la maison C. G. Hebenlinck, 64 rue Tchoupitoulas, s'est rappelé à notre souvenir, en nous adressant une demi-douzaine d'une excellente liqueur. Nous le remercions de son envoi qui sera dûment apprécié.

NOUVELLES MARITIMES.

Hâvre, 22 juin—Arrivé, navire Sorrento, capitaine Wilson, de la Nlle-Orléans.

Cronstadt, 17 juin—Arrivé, navire Theodore Koenig, de la Nlle-Orléans.

Liverpool, 29 juin—Parti, steamship Alice, capitaine Batten, pour la Nlle-Orléans.

New-York, 6 juillet—Arrivé, steamer Geo. Washington, capitaine Gaes, de la Nlle-Orléans.

—M. le chevalier de F..., [illegible]

Aventure périlleuse sur la frontière Indienne.

Un officier en garnison au fort Phil. Kearney, dans le Dakota, raconte ainsi une aventure dont un sergent de sa compagnie vient d'être le héros:

Nous avons enfin réussi à ouvrir des communications avec le fort C. F. Smith, à 90 milles d'ici, sur la rivière Big Horn. Depuis trois mois nous ne savions rien de ce qui s'y passait, et nous étions très inquiets sur le sort des hommes qui s'y trouvaient. A la fin, après de nombreuses tentatives faites par des montagnards et des mineurs, qui toutes avaient échoué, deux de nos hommes, le sergent Grant, de ma compagnie, et le sergent Graham, de la compagnie G. ont pu arriver au fort.

Ils étaient partis d'ici à pied, avec des raquettes (souliers pour marcher sur la neige) n'ayant d'autres vêtements que ceux qu'ils portaient ordinairement, et six jours de vivres (du biscuits et du lard). Ils prirent la montagne, et chaque nuit ils cachaient un jour de ration et un memorandum de leur journée. C'est ainsi qu'après avoir beaucoup souffert du froid et de la faim, ils réussirent à gagner le fort Smith, où ils remirent nos dépêches. Ils s'y reposèrent deux jours, après lesquels on les renvoya accompagnés d'un métis nommé Boyer, chacun monté sur un cheval et avec deux mules de charge.

Quand ils arrivèrent à Little Horn River, ils tombèrent sur une place où un buffalo avait été tué, et où ils reconnurent des empreintes de mocassins. Ils se hâtèrent de quitter la route et de gagner la montagne. Ils avaient fait à peu près cinq milles, et se trouvaient sur le sommet d'une colline, quand, en regardant derrière eux, ils s'aperçurent qu'ils étaient suivis par une quinzaine d'Indiens.

Leurs chevaux étaient épuisés; Grant se vit obligé de tuer le sien. La frayeur de ses deux compagnons devint telle, qu'ils s'enfuirent, le laissant seul et à pied. Se voyant abandonné, il courut vers un massif de sapins, à cinq cents mètres de là; mais avant d'y arriver, il sentit la neige manquer sous lui, et roula d'une hauteur de plusieurs pieds. Il reconnut alors qu'il avait couru sur le bord d'un précipice d'une profondeur de plus de 200 pieds et qu'il était tombé par un trou dans une espèce de crevasse dont les rochers surplombaient au-dessus de sa tête.

Bientôt après, il entendit les Indiens crier au-dessus de lui, et ils commencèrent à jeter des pierres dans le trou. Grant était armé d'une carabine Spencer, se chargeant par la culasse, il avait 80 cartouches, et a dit depuis qu'il n'avait conçu aucune inquiétude. Il s'était abrité sous les rochers. Un Indien, armé d'un rifle à répétition sauta le premier. En voyant le sergent qui le couchait en joue, l'Indien laissa échapper son rifle, poussa un cri, et dans le mouvement qu'il fit en arrière, roula par dessus le bord du précipice.

Quelques minutes après, un second Indien sauta à son tour. Grant l'abattit aussitôt d'un coup de feu, et son corps alla rejoindre celui de son compagnon.

Il était environ neuf heures du matin. Aucun des Indiens ne se hasarda plus à descendre, mais ils restèrent sur le bord du trou presque jusqu'à la nuit, quand le brouillard devint si épais qu'ils prirent le parti de s'éloigner. Grant sortit alors de sa cachette, et suivant avec prudence les traces des sauvages, pendant près de trois milles, il regagna le bord de la rivière.

Là, il retira sa capote, et la déchira pour la rouler autour de ses pieds, afin de cacher les talons des raquettes, puis il remonta la rivière sur la glace. Il voyagea ainsi quatre jours, et ce ne fut qu'au quatrième qu'il arriva au fort, où il est en ce moment, attaqué d'une pleurésie, le résultat des fatigues qu'il a endurées.

Le sergent Graham et le métis Boyer y étaient arrivés une heure avant lui seulement, et avaient déjà répandu le bruit de sa mort. En l'apercevant ils ont cru voir un fantôme. Ils avaient abandonné leurs chevaux et la malle, Boyer n'ayant gardé qu'une lettre du colonel Kearney, commandant du fort Smith, lettre que, par chance, il avait dans sa poche.

Les officiers du fort Kearney ont écrit à Washington pour faire obtenir une récompense au sergent Grant, s'il ne succombe à la maladie qu'il a gagnée dans son expédition.

(*San Francisco Courrier.*)

L'EGYPTE ET SON SOUVERAIN.

Nous lisons dans la *France*:

Il y a entre la France et l'Egypte tant de glorieux et impérissables souvenirs, que l'on ne peut pas s'étonner du sympathique accueil que l'on fait aujourd'hui à son souverain. Les événements mêmes qui se succèdent n'ont fait que donner plus de force et de cordialité à des relations qui deviennent chaque jour plus étroites et plus intimes, par l'enchaînement des intérêts qui unissent les deux peuples.

Sans vouloir suivre pas à pas la marche de ce pays qui entre si résolument dans la voie des améliorations et des progrès européens, qu'il nous soit permis de dire que le passage glorieux de notre armée et de nos savants à travers ce vieux berceau du monde, lorsque commença, en 1798, cette fameuse campagne d'Egypte, fut l'origine des grands résultats que nous constatons aujourd'hui.

Ce pèlerinage militaire et scientifique, obéissant à une grande pensée, allait porter aux [illegible] de notre civilisation, laissant derrière elle, dans la vallée du Nil, comme une précieuse semence dont nous retrouvons aujourd'hui les fruits, les rudiments de nos mœurs, de nos sciences et de notre organisation civile et militaire.

Les traditions indigènes perpétuent le souvenir de notre occupation, et ces trois années de glorieux combats et de gigantesques travaux restent comme une empreinte éternelle, que le Caire, Alexandrie, Damiette, etc., ne peuvent oublier en voyant leurs ceintures de forts et de remparts.

Depuis cette époque, l'Egypte n'a cessé de progresser rapidement sous cette puissante impulsion, et c'est toujours à la France qu'elle est venue demander les instruments de civilisation, lui empruntant des officiers pour instruire ses armées, lui achetant des vaisseaux, des canons pour organiser sa flotte et ses arsenaux.

La France lui envoyait avec empressement des professeurs pour toutes les branches des connaissances humaines: des ingénieurs, des hommes de mer, des architectes, des dessinateurs. Enfin, quand, plus tard, la génération adulte eut compris le besoin de plus complètes lumières, ce fut la France encore qui ouvrit ses écoles aux enfants de l'Egypte.

Sous la sage administration de Mehemet-Ali, le véritable fondateur de l'Egypte moderne, le mouvement de régénération imprimé à ce pays devint irrésistible.

Ce prince vraiment extraordinaire, après avoir organisé une armée régulière et une flotte, favorisa par tous les moyens possibles l'agriculture et les sciences, creusant des canaux, faisant des routes et vulgarisant de nouvelles et fructueuses cultures. Enfin, Mehemet-Ali faisait participer l'Egypte à toutes les institutions modernes, donnant au pays des assemblées provinciales, un code, ayant pour base le code Napoléon, des télégraphes, des imprimeries, des journaux, et jetant ainsi les puissantes bases de l'avenir.

Aujourd'hui, Ismail-Pacha, l'hôte de la France, continue résolument l'œuvre de sa dynastie, et pour mieux initier l'Egypte à toutes les améliorations, il envoie en Europe de nombreuses missions qui viennent étudier les arts industriels, les machines, l'agriculture.

Grâce à la puissante impulsion qu'il a su donner surtout à la culture du coton, le vice-roi a pu, en quelques années, payer 800 millions de dettes et faire 30 millions de travaux publics.

Non content d'envoyer en mission des savants, il attire les étrangers dans ses Etats, et ces heureux et hardis spéculateurs, en dotant l'Egypte de nouvelles industries, savent y conquérir eux-mêmes d'énormes fortunes, tout en faisant la richesse du pays.

Enfin, préoccupé sans cesse de faire profiter ses Etats d'incessantes améliorations, Ismail-Pacha vient de faire armer un navire qui emmène en France, non-seulement une mission spéciale de savants, mais aussi les membres du Corps législatif de l'Egypte, qui, comme en France, sont nommés par l'élection. Le vice-roi a voulu que cette assemblée, à qui il a confié une grande partie de ses pouvoirs, puisse étudier et juger par elle-même les améliorations que ce souverain libéral se propose encore d'introduire dans ses Etats. Il ne faut donc pas s'étonner, comme nous le disions en commençant, que la France accueille avec respect et sympathie un prince qui vient lui demander ces éléments de civilisation et qui protège et encourage dans son royaume l'œuvre gigantesque de l'isthme de Suez.

—On écrit du cap de Bonne-Espérance, le 15 avril:

"On nous annonce un fait qui, s'il se confirmait, pourrait offrir un grand intérêt. Ce ne serait plus désormais l'Inde et le Brésil qui monopoliseraient la production de cette pierre, précieuse entre toutes, que l'on nomme le diamant. A la pointe du continent africain, dans l'est de la colonie anglaise du cap, on aurait également rencontré une région diamantifère.

"Un fermier voyageant dernièrement sur les bords de la rivière Orange, qui forme la limite de la colonie, a trouvé différentes petites pierres qui lui ont paru d'un aspect particulier; il les a montrées à son retour, et les avis se sont d'abord partagés sur la nature de ces objets. Mais, après un examen plus complet, il aurait été reconnu que c'était du diamant.

"La plus importante de ces pierres, qui a été plus particulièrement étudiée, est d'une cristallisation parfaite, et sa beauté, comme pierre brute, est tout à fait remarquable. En l'état où elle est, elle semble appartenir à la seconde eau, avec une teinte légèrement jaunâtre, se rapprochant de la qualité de Bahia. Elle est du poids de 20 carats, et l'on en estime la valeur à une vingtaine de mille francs.

"Ainsi, la colonie du Cap renfermerait du diamant. Quelle est l'importance de cette découverte? Quelles seraient les difficultés d'exploitation? Le gouvernement colonial, qui s'est toujours réservé jusqu'à présent, dans l'allocation des terres, la propriété exclusive des mines et des pierres précieuses fera-t-il, malgré la situation peu florissante de ses finances, les avances de fonds nécessaires pour explorer la nouvelle source de richesses qui paraît s'offrir à lui? A défaut d'une exploitation immédiate de la part du gouvernement, l'initiative individuelle va-t-elle chercher à recueillir les bénéfices de l'entreprise?

"L'un des prochains courriers du Cap nous apportera sans doute sur ces différents points des renseignements que nous ne manquerons pas de communiquer à nos lecteurs.

(*Moniteur.*)

M. Jules Favre est gravement malade. Voici ce que dit l'*Opinion Nationale*:

Persistant à travailler quatorze et quinze heures par jour, malgré tous les avis, M. Jules Favre a été pris, le 4 juin, d'une hémorrhagie nasale abondante, et le médecin de Rail, appelé immédiatement, a pratiqué avec des tampons l'obstruction des fosses nasales. Le 5 juin, à trois heures, le docteur Nélaton a vu le malade et après avoir procédé lui-même à l'extraction des tampons, a constaté le bien produit et a conseillé le plus grand repos. L'*Europe* de Francfort, va toutefois trop loin lorsqu'elle donne à ce repos prescrit une durée de deux à trois mois.

Depuis le 6 juin, M. Nélaton n'a pas cru devoir retourner à Rail, aucun accident nouveau n'étant venu interrompre la marche de la convalescence.

[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

DE WASHINGTON.

Le Procès de Surratt.

Congrès.

Reprise des Terres concédées au Sud, pour les Chemins de Fer.

Un Echec de Butler.

Un Discours de Logan.

Il voudrait pendre Jeff. Davis.

Il aurait pendu Maximilien.

Il porte aux Nues Juarez.

Affaire de Santa Anna.

Tragédie d'Enregistrement au Texas.

Deux Officiers gravement blessés.

Londres, 12, 2 P. M.—Consolidés 94 13/16. —Bons 73 3/16.

Frankfort, 12—Bons, 77 3/8.

Liverpool, 12 au soir—Coton calme à la clôture, sans changement dans le prix. Vendu 10,000 balles. Céréales généralement calmes.

Les avis de Manchester ne sont pas favorables. Tissus et filés, lourds.

Mobile, 12—Vendu 500 balles de coton. Bonne demande à 21 c. Stock 12,616.

New York, 12—Amélioration dans les fonds. Or 139 1/8 5 20 avec coupons 111 3/4. 10.40, 102. 7 30, 108.

Washington, 12—CHAMBRE—Julian demande la permission de présenter une résolution ordonnant au comité de reconstruction de rapporter un bill confisquant les terres concédées aux Etats du Sud pour des lignes de chemins de fer, disant qu'il y avait 5 millions d'acres des meilleures terres entre les mains des corporations rebelles que les pauvres blancs et noirs auraient pour s'établir. Wood présente des objections.

Julian demande la suspension du règlement. Le règlement est suspendu par un vote de 99 contre 35 et la résolution est modifiée de manière à embrasser seulement le Mississippi, l'Alabama, l'Arkansas, la Floride et la Louisiane. Adoptée.

Butler présente une résolution pour que le commandant du district de la Louisiane soit autorisé à émettre pour $4,000,000 de bons avec coupons portant 7 3/10 pour cent d'intérêt pour réparer les levées du Mississippi, autorisation dépendant de l'acceptation du payement de ces bons par la Louisiane avant l'admission de cet Etat, et la suspension du règlement est demandée. Rejeté.

Le bill de reconstruction du Sénat est rapporté avec plusieurs amendements. Il s'en suit un débat plus qu'animé pendant lequel Logan dit qu'il n'a aucune sympathie pour qui que ce soit ayant servi de caution à Jeff. Davis. Il assure, et M. Greeley peut le publier s'il veut, qu'il n'y avait aucune difficulté à faire juger Jeff. Davis soit par une cour civile soit par une cour militaire; qu'il aurait organisé cette cour lui-même, et qu'à présent il n'y aurait plus de Jeff. Davis. Il le pendrait aujourd'hui, s'il en avait le pouvoir, lui et tous ses officiers de cabinet. Le peuple aurait pendu Maximilien. Le seul homme en Amérique qui avait eu assez de nerfs pour pendre les traîtres était Juarez.

Stevens demande la question préalable. Le bill amendé passe et retourne au Sénat.

La Chambre s'ajourne à 8 heures.

SÉNAT—Chandler appelle la discussion de la résolution qui ordonne que le comité sur les affaires étrangères s'informe du nombre de soldats mexicains qui ont été exécutés après la capture de Maximilien. Il dit que les opérations de Maximilien étaient une partie de la rébellion. S'il eut réussi, le décret de 1866 eut été appliqué aux soldats unionistes. Maximilien avait signé sa propre sentence de mort en signant ce décret. Il n'aurait pas du mourir d'une balle. L'officier qui l'a pris aurait du le pendre au premier arbre du voisinage. Cela n'a pas été fait parceque le peuple mexicain est un peuple chevaleresque. La conduite du gouvernement envers le Mexique a été lâche.

Johnson parle favorablement de Maximilien. Nye le dénonce comme un agent de Napoléon pour prêter aide à la rébellion, et fait l'éloge de Juarez.

Howard pense que Maximilien avait mérité son sort.

La résolution est ajournée.

Wilson présente un bill autorisant le secrétaire de la guerre à lever quatre régiments et à allouer un million et demi pour la défense des frontières.

Le Sénat se retire en séance exécutive et ensuite s'ajourne à 8 heures.

Les dépenses pour collecter le Revenu ont été l'année dernière, de $8,267,000.

Un des amendements de la Chambre est que l'opinion d'aucun officier civil du gouvernement ne sera obligatoire pour les commandants de district ou leurs subordonnés et que les officiers doivent prêter le serment cuirassé. Le bill dans sa forme actuelle contient 14 articles.

Recettes du revenu de l'intérieur $700,000.

Deux détenus contredisent Weichmar et Susan Jackson dans quelques points de leur témoignage.

Mme Honora Fitzpatrick dépose que la scène du souper attestée par Susan Jackson, est arrivée le 3 avril.

Trois hommes d'Elmira affirment positivement l'identité du prisonnier avec une personne qui vint à leur magasin d'Elmira le 12, le 13 et le 14. Ils attestent qu'ils étaient là le 13 et le 14. Sensation considérable. Les témoins ont parlé avec confiance et assurance.

Baltimore, 12—Coton plat, sans changement dans les prix.

New York, 12—Coton plus facile. Vendu 2,000 balles à 26 à 26 1/2.

Washington, 12 juillet—Le bill de Julian, annulant les concessions de terre faites aux chemins de fer du Sud, contient une section portant que toutes les terres vendues pour taxes fédérales ou sous la loi de banqueroute seront vendues en lots de 20 acres au moins et 80 acres au plus.

Augusta, 12—Coton calme mais ferme. Vendu 138 balles à 22 1/2.

Savannah, 12—Coton plat et lourd. Vendu 251 balles à 23. Stock 9,809.

Louisville, 12—Vendu 198 boucauts de tabac aux pleins prix. Coton nominal.

Cincinnati, 12—Farine $12 25. Porc $23 00 et ferme à la clôture. Graisse, en hausse de 12c.

Galveston, 12—Pas de cas de fièvre jaune depuis 8 ou 10 jours. Des dépêches d'Indianola disent que l'épidémie y règne parmi les citoyens mais non parmi les troupes où il n'y a pas de cas. Il y a eu 5 cas le 3; le même nombre de cas le 4 et le 5. Il y a eu 3 décès sur 120 cas. Les médecins ne sont pas d'accord sur le caractère de la maladie.

Charleston 12—On a reçu ici dans l'après-midi la nouvelle que le steamer P. E. Bell avait chaviré dans la rivière Wagammon et que 7 personnes, le capitaine Garrison, L. W. Daggett, une dame et quatre nègres se sont noyées.

Charleston 12—Coton plat. Vendu 36 balles à 25c. Reçu 127 balles.

St Louis 12—Tabac actif aux prix antérieurs. Coton, pas d'affaires. Farine inactive à $9 75. Graisse inactive à 11 3/4.

Chicago, 12—Une collision a eu lieu hier sur le chemin de fer de St. Louis et Chicago, entre l'Express et le train des passagers allant au Sud. Un employé a été tué et le maître aux bagages fatalement blessé. Le char des bagages et le char de l'Express ont été brûlés avec tout ce qu'ils contenaient. Les deux machines ont été brisées et plusieurs passagers ont reçu des lésions graves.

New York, 12—Argent abondant, sans changement dans les taux. La nouvelle non fondée de la faillite d'une banque du haut de la ville a causé une excitation intense. Or 139 1/8 à 139 1/4. Sterling calme 110 1/8. Gouvernements fermes. Fonds animés et fluctuants.

Washington, 12—Le Dr. Naphegyr, de Staten Island, qui agit ici comme agent de Santa-Anna, et Reverdy Johnson que l'on prétend être son conseiller légal, se sont présentés au département d'Etat au sujet de l'enlèvement de Santa-Anna. Il paraît que Naphegyr a su gagner l'influence de plusieurs personnages influents.

On a vu des déclarations faites par le capitaine et les passagers du *Virginia*, constatant que Santa-Anna avait été enlevé de vive force du bord du Virginia tandis que ce steamer se trouvait en dehors des eaux mexicaines. On prétend tenir de bonne source, que la demande pour remettre Santa-Anna en liberté a été prise en considération et que le département d'Etat y a acquiescé.

Après avoir nommé un comité de conférence les deux Chambres du Congrès se sont ajournées. Le point où il y avait désaccord était celui relatif aux destitutions. La Chambre ayant biffé la clause qui soumettait ces destitutions à la décision du général commandant de l'armée.

Galveston 12—Deux enregistreurs du district de Washington ont reçu des coups de feu hier, et sont grièvement blessés.

(*Dépêches d'hier soir.*)

San Francisco, 12—Une autre expédition est revenue sans avoir trouvé l'île cherchée dans le Pacifique. L'exploration s'est étendue au 160e degré de longitude Ouest et au 41e latitude Nord. Des lignes d'eau décolorée ont été trouvées et des oiseaux ont été vus, et l'on croit qu'une île existe dans le voisinage de la zône visitée.

Liverpool, 11 au soir—Middling Orléans, 10 1/2. Middling uplands, 10 1/4.

Washington, 12—Le comité pour faire une enquête sur l'assassinat et les mauvais traitements éprouvés par les prisonniers unionistes a commencé ses travaux.

Liverpool, 12—Coton plat. Prix en baisse. Middling, 10 1/8. Middling Orléans, 10 1/2.

New York, 12—Or, 139 1/2. Coton ferme. Middling uplands, 26 à 26 1/2. Orléans, 27 1/2.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—12 juillet.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	80 degrés.
Midi	[illegible]
3 heures P. M.	[illegible]
6 heures P. M.	[illegible]

CAGE DE FER POUR UN PRISONNIER — MM. Stern & Fr, de cette ville, avaient reçu l'ordre de faire une cage de fer, haute de 6 pieds, longue de 7 1/2 et large de 4 1/2. Le dessus et le dessous en fer avec des barres de 7/8 de pouces de diamètre, où l'on enfermera le juge R. B. Jones, ex-juge de la Cour Suprême de la Louisiane, accusé du meurtre de C. W. Stauffer au commencement de juin, à Natchitoches, Le. La cage a été faite par M. Carl Kunath, No 149 rue Baronne, et pèse 2200 livres. La supposition est que le prisonnier, juge Jones, sera envoyé dans quelque autre endroit, à Natchitoches peut être.

PAYEMENT DE SALAIRES.—Les salaires de la police du dernier mois n'ont pas été payés. Avons-nous un gouvernement? On dirait que non. Nous ne voyons que des autorités conjurées contre l'intérêt public. Flanders est à Washington postulant, dit-on, la mission du Mexique, et le maire Heath ne s'occupe qu'à rédiger des votes inutiles. Quelle belle inauguration du gouvernement radical! Que de biens il promet au pays!

ATTENTAT A LA PUDEUR.—J. W. Edward, a été arrêté hier, sur la prévention de s'être livré à une attaque contre Margaret Kennealy dans des intentions de viol. L'affaire sera instruite devant le recorder Ahern.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Vers huit heures hier soir, un nommé August Hart a voulu se suicider en déchargeant deux fois vainement un pistolet contre sa personne. Il a été arrêté et écroué à la station de police. Nous ignorons les raisons qui portaient August Hart à cet acte de désespoir.

UN MARIAGE RUSSE A PARIS.

A 11 heures a eu lieu à l'église russe la célébration du mariage de M. le comte Paul Demidoff, secrétaire d'ambassade, avec la princesse Marie Mescherky, demoiselle d'honneur de S. M. l'impératrice de Russie.

Les témoins ou parrains du comte Demidoff étaient la duchesse de Morny, servant de mère assise, ainsi que l'on appelle en Russie la dame qui présente le marié à l'autel; le prince Anatole Demidoff, le prince Galitzine, garçon d'honneur, et le prince Mescherky.

Ceux de la princesse Mescherky étaient S. A. la grande-duchesse Marie de Russie, lui servant de mère assise; le feld maréchal Bariatinski, oncle de la mariée; S. A. le prince de Leuctenberg, garçon d'honneur.

Parmi les demoiselles d'honneur de la princesse Mescherky, on remarquait la grande-duchesse Eugénie; les filles des princesses Czernicheff, Barateschine, Labanoff et Hamilton.

L'assistance était des plus nombreuses et des plus sympathiques; jamais l'église n'avait été plus joyeusement envahie ni plus brillamment illuminée. Les lustres et les candélabres resplendissaient de lumière.

Les grands équipages richement caparaçonnés et les voitures armoriées encombraient les avenues et les rues; toute l'aristocratie russe s'était empressée de venir donner aux jeunes époux, sur lesquels se réunissaient tant d'éléments de bonheur et d'avenir, cette preuve d'affectueux intérêt; et l'élite de la société française, qui avait depuis longtemps donné droit de cité au comte Demidoff, comptait de nombreux représentants à cette réunion, parmi lesquels nous avons principalement remarqué, en dehors des parrains et témoins, S. A. la princesse Czernicheff, la princesse Barateschine, Mme de Kaisaroff, portant sur leur épaule l'ordre en diamant de Sainte-Catherine, la princesse Labanoff, le comte et la comtesse Pouschkine, en charmante toilette rose; le comte et la comtesse Woronoff, la princesse Obolenski, dans une éclatante robe grenat, portant aussi en diamant, l'ordre de Sainte Catherine; le baron et la baronne de Budberg, et leur fille; le comte de Nesselrode, M. et Mme Paul de Tolstoy, M. Juliani, attaché d'ambassade; M. et Mme Okounoff, en robe blanche, garnie en gris.

Puis, parmi les invités français, on voyait MM. de Lauberty, le baron de Hérissau, le marquis de Caux, de Modène, de Saint-Maurice de la Rochette, la marquise de Rougé, etc.

Les cérémonies du mariage russe ont un caractère tout particulier de grandeur et de sentiment qui émeut et pénètre tous les assistants, aussi ne pouvons-nous résister au plaisir d'en indiquer les principales phases.

Les fiancés sont arrivés, chacun de leur côté, conduits par leur mère assise et leur parrain. La duchesse de Morny, qui remplissait cette mission pour le comte Demidoff, était dans une ravissante toilette de moire blanche enveloppée d'une riche dentelle, et portant sur l'épaule un nœud bleu dans lequel brillait en diamant l'ordre de Sainte Catherine; devant elle marchait son fils, portant dans un riche cadre l'image du Christ.

La princesse Marie Mescherky était présentée par S. A. I. la grande duchesse Marie, et un jeune enfant portait aussi en avant l'image de la Vierge.

Les deux fiancés se sont alors réunis et ont été conduits au prie-Dieu, placé au centre de l'église, par le prêtre, qui leur ayant remis à chacun un cierge, les précédait l'encensoir à la main.

Après une allocution sur les devoirs qu'impose le mariage, l'officiant demanda aux fiancés s'ils avaient la volonté ferme, librement arrêtée et exempte de contrainte de se prendre pour époux. Sur la réponse affirmative, le prêtre a ajouté: N'êtes-vous pas engagés par une promesse à une autre personne?

Lorsque les fiancés eurent satisfait à ces différentes questions, l'office du mariage commença, et quand les prières furent terminées, le prêtre prit une couronne et la posa sur la tête de l'époux en disant: Le serviteur de Dieu, comte Paul Demidoff, est couronné en signe de son union avec la servante de Dieu, la princesse Marie Mescherky, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Puis, il posa une couronne pareille sur la tête de l'épouse en répétant la même formule.

Après cela, il bénit trois fois les fiancés en disant à chaque bénédiction: Seigneur, notre Dieu, couronnez-les de gloire et d'honneur.

Les chants et les prières recommencèrent; puis on apporta la coupe commune remplie de vin, que le prêtre bénit, et il la présenta ensuite à trois reprises et alternativement aux fiancés, en commençant par le mari.

Ensuite les époux se donnèrent la main et le prêtre leur fit faire par trois fois le tour du prie Dieu tandis que les parrains les suivaient en tenant les couronnes suspendues au-dessus de la tête des conjoints. Pendant cette cérémonie, l'assistance et les fidèles chantèrent un cantique, enfin le prêtre, ôtant la couronne de la tête de l'époux, lui dit:

"Epoux, soyez grand comme Abraham, soyez béni comme Isaac, et multipliez vous comme Jacob, en marchant en paix et pratiquant en justice les commandements de Dieu."

Puis, s'adressant à l'épouse, dont il enleva également la couronne, il lui dit:

"Et vous, épouse, soyez grande comme Sara, réjouissez-vous comme Rebecca, multipliez vous comme Rachel, et heureuse de votre époux, restez dans les limites de la loi, car Dieu l'a voulu ainsi."

Enfin l'officiant donna la dernière bénédiction et les nouveaux mariés, ayant baisé la croix que leur présenta le prêtre, se donnèrent le baiser nuptial et reçurent les félicitations des assistants.

A midi et demi tout était terminé et le cortège nuptial quittait le temple où tant de vœux amis venaient de s'élever vers le ciel pour le bonheur des jeunes époux.

—La *Revue des cours scientifiques* publie une leçon de M. Duval sur les grands voyages de Barth dans l'intérieur de l'Afrique, pleine de renseignements et de curiosités.

Le sultan des Kaloums, comblé de cadeaux, se montre très familier avec ses hôtes. Il venait, comme un simple bourgeois, les visiter sous leur tente, où l'attiraient fort, dit Richardson, un des compagnons de Barth, la saveur de notre thé, de notre café, le montant de notre tabac, et surtout l'exquise délicatesse de nos cornichons, pour lesquels il se sentait un goût particulier. Chaque fois qu'il étendait la main vers le bocal contenant cette inappréciable friandise, il me renouvelait ses promesses de rester fidèle à tout jamais aux Anglais, ainsi que le désir de conclure un traité d'alliance avec leur reine, pour laquelle il voulait élever et dresser lui-même un beau chameau.

Les voyageurs ont d'autres auxiliaires plus utiles encore dans ces pays enfants.

Une heureuse inspiration avait fait emporter à Barth un ballot d'aiguilles à coudre. Les aiguilles, ces instruments si humbles, si modestes, si indifférents aux peuples qui les possèdent de toute antiquité et sont si blasés sur leurs services, sont un inappréciable bienfait pour les peuples qui les ignorent.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 12 juillet.

A l'exception de la langueur dans le coton, la fin de la semaine commerciale est marquée par une grande animation, et bien qu'une partie seulement des articles ait haussé, la tendance générale est à la hausse. Il n'est fait très peu de chose dans le coton, par suite de l'assortiment limité et des mauvaises nouvelles de Liverpool. Les ventes d'aujourd'hui sont de 400 balles, à des prix plus faciles. Le marché était irrégulier à la clôture. Les transactions de la semaine s'élèvent à 6,700 balles contre 5,750 la semaine dernière.

Il n'y a presque pas eu de mouvement dans le numéraire. L'or a ouvert nominalement à 139 à 139 1/4 contre 139 1/4 à New York, et, sans avoir beaucoup varié, a clos ferme aux taux d'ouverture. Les offres étaient insignifiantes et la demande faible. Il s'est vendu $1,000, $2,000 et $5,000 à 139. $1,000 à 139 1/8 et $2,000 à 139 1/4. Un check de $20,000 en or sur New York s'est vendu au pair.—Dans l'argent, $800, en demi-piastres américaines, se sont vendues à 132, $500 à 132 1/2 et 1,000 piastres mexicaines à 142.

Le change étranger ne s'est guère vendu, mais la hausse de l'or l'a fortifié. Les offres, surtout celles de traites favorites, étaient rares et on n'était pas disposé à acheter. Il a été vendu à des banques et à des banquiers £1500, en traites-connaissements, à 147 1/2; £1000 No 1, à 150; £1500 et £2100 à 151; £1200 de première classe à 151 1/2; £2000 de banque à 153 1/2 et £1200, pour de l'or, à 109 1/2—Dans le change sur France, 10,000 fr. en commercial, à 3.76 1/4 et 100,000 fr. No 1, à 3 75—Le sterling peut être coté nominalement à 148 1/2 à 149 1/2 les traites connaissements, 150 à 151 le No 1 à première classe et 152 1/2 à 153 le change de banque; le change sur France, à 3.67 1/2 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 à 5/8 de prime. Ce dernier taux était général vers la clôture. La demande n'était que modérée sur les comptoirs. La quantité de change commercial était limitée; les transactions embrassent $10,000 de banquiers, sur New York, à vue, à 9/16 de prime, $6000 à 1/2, $4000, $15,000 et $98,000 à 3/8, $10,000, $17,500 et $15,000 à 1/4, $4000, à vingt jours, à 1/2 d'escompte et $7500, à trente jours, à 5/8.—Les ventes de change commercial étaient, à la clôture, de 3/8 à 1/8 de prime à vue, 1/4 à un jour, pair à 1/8 d'escompte de dix à vingt jours, 5/8 à 7/8 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

On n'a pas vendu d'actions. Il en a été transféré 199 dans la semaine, au bureau de la compagnie du chemin de fer de la ville.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à [illegible]; les billets de la banque de la Louisiane, à $28 50 à $29 50, celles de la banque des Mechanics and Traders ($50 payées) moins le dividende, à $27 à $27 50; celles de la banque du Canal ($50 payées) moins le dividende à $37 50 à $38; celles de la banque de l'Union à $61 50 à 62; celles de la banque des Citoyens à $137 à 138; celles de la banque de la Nouvelle-Orléans à $34 50 à 35 50; celles de la banque du Sud moins le dividende, $94 à 95; celles de la banque des Marchands à $24 à 25; celles de la banque du Crescent City à $30 à 31; celles de la banque d'Amérique, moins le dividende, à $143 à $143 50; celles de la banque First National à —; celles de la banque City National moins le dividende à $96 à $98; celles de la banque Louisiana National, moins le dividende, à $98 à $100; celles de la compagnie des chemins de fer de la ville, moins le dividende, à $216 à 216 50; celles du chemin de fer de la rue St-Charles à $90 à 91; celles du chemin de fer du Crescent City à $136 à $137; celles du chemin de fer de Carrollton à $43 à 43 50; celles du chemin de fer Pontchartrain, moins le dividende, à $78 à 80; celles du chemin de fer de Jackson à $6 50 à $6 75; celles du chemin de fer des Opelousas à $5 à 5 50; celles de la Presse à coton de la Levée à $80 50 à $81; celles de la compagnie du Gaz, moins le dividende, à $153 50 à $154; celles de la compagnie des Water-Works, à $59 à $59 50; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $70 à 72; celles de la compagnie d'assurance du Hope à $65 à $70; celles de la compagnie d'assurance Nationale à $25 à $26; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40.

Aucune vente de bons de la ville n'a eu lieu depuis notre dernière revue. Les consolidés sont cotés à 86 à 88, et les émissions en faveur de chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons. —Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à $58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets du chemin de fer de Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à $54 à 55.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43, et les billets du Trésor de l'Etat à 79 à 80. Les moins élevés de ces prix sont ceux que donnent les courtiers des petites sommes qui leur sont apportées.

Le Board des courtiers a résolu, jeudi soir, à l'unanimité, de se réunir à 1 heure de l'après-midi au lieu de 7 heures et demie du soir.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi soir, 12 juillet 1867.

COTON—Une langueur inaccoutumée a caractérisé le marché aujourd'hui. A l'ouverture la demande a été bornée, et plus tard, le mouvement a été partiellement suspendu par l'arrivée de nouvelles annonçant une autre baisse à Liverpool. L'effet immédiat de ces avis a été de pousser les acheteurs à demander des concessions matérielles, mais n'ayant pu les obtenir, la plupart d'entre eux se sont retirés du cercle des opérations. En ces circonstances les transactions ont été on ne peut plus bornées, n'ayant pu former qu'un montant de 400 balles, prises par six courtiers, à des prix qui ont accusé une irrégularité continue, et à tout prendre, une tendance aux chiffres les moins élevés de l'échelle. En outre de ce qui précède nous répétons nominalement nos cotes comme suit: ordinary 17 à 19, good ordinary 20 1/2 à 21 1/2, low middling 22 1/2 à 23 1/2 et middling 25 à 26. Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 3,500 balles, formant un total pour la semaine de 6700 contre 5750 la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 1143 balles, contre 2156 la semaine dernière, montrant une décroissance de 1013 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 8750 balles, dont 1082 pour le cabotage et 7668 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	345	
précédemment	754085—754430	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13323	767753
		869835
Expédié aujourd'hui	1254	
précédemment	812908	
		814162
Stock en mains		[illegible]

TABAC—A cause de l'exiguïté des lots offerts et aussi de la persistance que mettent les détenteurs à maintenir leurs prix, le mouvement, aujourd'hui a été excessivement restreint, s'étant borné à la vente de 3 boucauts de light leaf à 5 cts la livre. Quoiqu'il en soit, les affaires eussent pu acquérir de plus grandes proportions si les offres des acheteurs eussent été acceptées et les prix proposés par eux s'alignaient parfaitement avec nos cotes que nous répétons comme suit:

Léger—Inférior lugs, 4 à 4 3/4, good lugs 4 3/4 à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7 3/4, medium leaf 8 à 10 1/4, fair leaf 11—à 13, fine leaf 13 1/2 à 15 1/2, choice selections 16 1/2 à 18 1/2 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 3/4 à 5, good lugs 5 1/2 à 7, in & com. leaf 7 à 8 3/4, medium leaf, 9 à 11 1/2, fair, 12 à 13 1/2, fine 14 1/2 à 18— choice selections 18 1/2 à 21.

SUCRE ET MÉLASSE—Il ne nous est rien arrivé de la côte, depuis hier. Le stock de sucre de la Louisiane est faible et dans l'article il ne se fait qu'un commerce en détail. La demande pour le commerce local est bonne. Nous cotons 13 1/4 c pour le fair, 14 c pour le strictement prime, 14 1/2 à 16 cts pour le choice—fait d'après le vieux procédé—15 1/2 à 16 pour le jaune clarifié de choix et 16 à 16 1/2 cts pour le blanc. Il n'y a pas de mélasse de la Louisiane. Le stock de sucre de Cube est faible et est fermement tenu. Les dernières ventes se sont opérées à 13 cts pour le No 13 et 13 1/2 cts pour le fair à prime. Ventes, aujourd'hui de 100 boucauts de good fair à fully fair à des conditions privées. La mélasse de Cube existe en forts approvisionnements—mais peu ou point de demande. La mélasse prime de Porto Rico se vend en détail à 11 1/2 c la livre.

FARINE—La demande a été bonne aujourd'hui et moyennant le débarquement de nouveaux renforts les ventes ont pu s'élever à 2200 barils dont 50, 50 et 100 de superfine à $11, 50 do à $11 25, 100 et 150 de simple extra à $11 50, 200, 50 et 50 de double extra à $11 75, 125 et 200 do, 125 de farine pour ce qu'elle vaut, à $12, 50 de triple extra, 75 d'extra de choix pour familles à $16, 50, 100, 150, 50 et 50 do à $18, 50 do à $18, 50 à $18 75 le baril et 100 et 200 do à des conditions privées.

MAIS—Le marché est ferme, la demande bonne et il s'est fait des ventes à une hausse de 2 1/2 à 5 cts le boisseau. Les transactions, aujourd'hui ont embrassé 7850 sacs dont 1900 d'ordinaire mélangé à $1 10, 1500 de jaune mélangé à $1 22 1/2, 100 de do 500 de jaune à $1 25, 100, 250 et 2200 de blanc mélangé à $1 30, 1500 de blanc à $1 35, 150 do 250 de blanc à la mode à $1 37 1/2 le boisseau.

AVOINE—L'avoine est en bonne demande et les prix de l'article tendent à la hausse. Il s'en est vendu 2410 sacs, en lots à 80 1/2 c le boisseau. Nous avons entendu parler d'autres ventes, mais à des prix manifestement au dessus des taux du marché.

SON—Le marché est calme et la demande peu active. Ventes, aujourd'hui de 250 sacs à $2 30 les cent livres.

PORC—Le porc est calme mais ferme, 100 barils de l'article se sont vendus, en un lot à $24 75. Ventes en détail à $24 25 à $24 50 le baril.

BACON—Le stock d'épaules et de côtes osseux est faible tandis que l'approvisionnement de côtes désossées est ample. Ventes de 9 barriques d'épaules à 11 7/8 cts la livre. Nous cotons les petits lots à 13 cts les côtés osseux, 14 c les côtés désossés et 17 à 19 1/2 c la livre de jambon curé au sucre.

FOIN—Le foin est calme et la demande pour le commerce local bonne. Nous cotons $14 à $18 l'inférieur, $20 à $22 pour le fair, $24 à $26 pour le prime et 27 à 28 le tonneau de foin de choix.

SAINDOUX—Le saindoux est calme et nous n'avons pas de ventes à rapporter. Nous cotons le prime en tierçons 12 1/2 cts et en barillets 13 1/2 cts la livre.

WHISKY—L'approvisionnement de whisky de l'Ouest est fort, tandis que le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, la demande des deux qualités a été bonne pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest—sous clés—à 32 à 35 cts et celui de la Louisiane 25 à 30 cts le gallon.

DIVERS—Les œufs en barils se vendent au débarcadère à $24 à $25 le baril, et en caisse 23 à 26 cts la douzaine, les poules $7 50 à $8 la douzaine, les oies $8 à 10 et les dindes $26 à 30, les pommes de terre nouvelles $12 à $14 le baril, les oignons $5 50 à $6, les pommes $2 50 à $6, les pommes en caisses $2 à $3 la caisse.

POMMES SECHES—Se vendent en lots à 6 à 6 1/2 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine est coté à 47 1/2 à 50 cts le gallon, résine No 1 à $3 50 à $4 25, No 2 à $3 25 à $3 50 et No 3 à $3 le baril. Un lot de 163 barils de résine blanche s'est vendu à des conditions privées.

HARICOTS—L'article est tenu à $13 à $14 le baril de haricots de l'Ouest et $14 à $15 pour ceux du Nord.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

CHANDELLES DE STAR—Stock faible et demande animée à 16 cts pour les chandelles de 12 onces, 17 c pour celles de 13, do 14 onces 18c et poids plein 20 cts.

CAFÉ—La demande de café est bonne et les arrivages de la côte en sont plus fréquents. Il n'y a pas de Rio prime entre les mains de commerçans. Nous cotons le low fair à good fair 16 à 17 1/2 c, en or et en monnaie courante 22 à 24 c. Détail à des prix de 1 ct plus haute.

PEAUX—Stock faible et bonne demande à 15 à 16 cts les sèches, 9 1/2 à 10 c les vertes.

LAINE—L'approvisionnement de laine est d'une force modérée et la demande pour l'exportation est bonne. Nous cotons la laine lavée 28 à 34 cts, 10 cts la laine pleine de glouterons, 18 à 21 c la native de la Louisiane, 24 cts la 1/4 et 3/4 merino et 3/4 à 7/8 merino 28 cts.

RIZ—Il n'y a en premières mains ni riz de l'Inde ni riz de la Caroline. Le stock de riz de la Louisiane de haute et de bas grades est faible et la demande bonne, tandis que les mauvaises qualités abondent et sont calmes. Nous cotons 14 à 14 1/2 c le riz de la Caroline, 9 1/2 à 12 c celui de la Louisiane, et 11 à 11 3/4 celui de l'Inde.

FARINE DE MAIS—La farine séchée au four se vend 4 50 à 5 le baril.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile en cans est rond, tandis que celui de l'article en barils est faible. La demande pour le placement est modérée à 46 à 48 cts pour l'huile en baril et en cans 62 1/2 à 65 cts.

SEL—Le stock de sel est faible, mais la demande de l'article est modérée. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 25 à $2 35 le sac et $2 15 pour les lots ronds pris aux entrepôts, fin pris en magasin, $2 30 à $2 50 et $2 20 les lots ronds pris en entrepôts.

BEURRE—Le beurre du Nord et le beurre de l'Ouest de choix sont en bonne demande et leurs approvisionnements sont faibles, les bas grades abondent, cependant et sont calmes.—Nous cotons 25 à 26 le bon beurre du Nord et 15 à 18 cts la livre de beurre de l'Ouest [illegible].

VIANDE VERTE—Nous cotons les épaules salées à sec, en lots et en magasin à 9 1/4 cts la liv[illegible].

SUIF—Le suif est tenu à 9 1/2 à 10 pour le suif pressé à la campagne.

HUILE DE GRAINES—Nous cotons l'huile de graines $1 12 le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—L'article se vend en lots ronds à 26 cts la yard. Ventes en détail à 27 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—L'article se vend en détail 10 1/2 à 11 cts la livre.

DRÈCHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 90 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

POIS POUR VACHES—L'article est calme à $4 le boisseau.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 13 juillet 1867.

Arrivé, dans la semaine—1469 bœufs du Texas, 1066 veaux et vaches d'un an, 356 cochons, 765 moutons et 13 vaches à lait.

Vendu—1136 bœufs du Texas, 1044 veaux et vaches d'un an, 352 cochons, 1496 moutons et 7 vaches à lait.

A vendre—371 bœufs du Texas, 1393 veaux et vaches d'un an, 261 cochons, 787 moutons et 3 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— —	à	— —
do do 2me qualité, do	— —	à	— —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	45 —	à	55 —
do do 2me qualité, par tête	30 —	à	40 —
do do 3me qualité, par tête	15 —	à	20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 7	à	— 8 1/2
do du pays do	— 10	à	— 11
Moutons 1ère qualité par tête	5 00	à	6 00
do 2me do do	2 50	à	3 50
do 3me do do	1 50	à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— —	à	30 00
Vaches à lait, de choix, par tête	— —	à	100 00
do de 2e qualité, par tête	50 —	à	80 00
Veaux, par tête	5 —	à	10 00
Veaux d'un an, par tête	8 —	à	15 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

MARIÉS, le 9 juillet 1867, à l'église St-Augustin, par le Rév. Père Subileau, EUGÈNE F. GARCIA à Mlle AMELIA JUMONVILLE COULON DE VILLIERS.

MARIÉ, jeudi le 11 juillet 1867, à Thibodeaux, par le Rév. Père Favre, Mr J. BAUER, de la Nlle-Orléans, à Mlle MARIE THIBODAUX, de la Paroisse Terrebonne.

Décédé, le 11 juillet 1867, à la Baie St Louis, à l'âge de 12 ans, WILLIAM HAMILTON DEMORUELLE, fils de V. Demoruelle et de dame Léontine Macoin.

Décédé hier, à l'âge de 45 ans, AIMÉ ABEL BERTIN, natif de St Barthélemy. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son frère J. B. Bertin, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures du matin.

Le corps est exposé chez son frère, rue des Bons-Enfants No 370, entre Kerlerec et Columbus.

AVIS.

LE Lieutenant-Colonel commandant la Légion Etrangère à Vera-Cruz, a appris que beaucoup de gens [illegible] sentiments.
13 juillet—1t Le Lieut.-Colonel SUDRIE.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

I soci sono richiesti d'intervenire all' Assemblea generale trimestrale, che avrà luogo DOMENICA 14 Luglio alle ore 11 antimeridiane nella sala della Società situata 25 strada St-Louis.
F. MARINONI, Secretario.
N. Orleans, 13 Luglio 1867. 13 juil—2t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La Resp∴ □ Fraternité No 20, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ de la Louisiane, procédera ce soir à 7 heures précises, à l'init∴ de [illegible] prof∴ au Deg∴ d'App∴
Les FF∴ MM∴ de toutes les juridictions sont invités à y assister.
Encoignure Passage de la Bourse et St-Louis.
Par mandement du Vén∴, C. L. SAINT-CYR.
13 juillet—1t WM. BERNARD, M∴ M∴ Secrétaire.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

La R∴ L∴ Persévérance No 4, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane du Rite E∴ A∴ procédera ce soir à 7 heures et demie, à l'init∴ de prof∴ au grade d'Appr∴
Les membres de l'At∴ sont requis d'être exacts. Tous les M∴ de cet Orient sont priés d'assister à cette cérémonie.
Par mandement du Vén∴ E. LODS.
13 juil—1t O. BOUÉ, Secrétaire.

Avis au public.

LE public est prévenu que les obstructions causées dans le Canal Carondelet par le bateau à vapeur Alexandria qui y avait sombré, sont enlevées et que la navigation est maintenant libre.
LOUIS GAGNET.

CONFITURES NOUVELLES DES SHAKERS.

Le premier envoi de CONFITURES arrivé par le vapeur LEGAL TENDER.
A vendre par J. DUNTZE, No 45, rue Royale.
13 juillet—3t

Vins! Vinaigre!

EN débarquement des navires Marie, Cadichonne et America, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge de cargaison, [illegible] do pour familles, [illegible] barils vin blanc, [illegible] do vinaigre blanc.
A vendre par PAUL ADOUE & CO., 30 rue Toulouse.

POUR BORDEAUX.
Départ dans une quinzaine de jours.

La barque française CADICHONNE, capitaine [illegible], ayant son chargement engagé, partira prochainement et peut prendre des passagers de chambre.
Pour passage s'adresser à WM GOLDENBOW, rue du Camp, ou à OSCAR BERCIER & CO., 6 rue des Magasins.
13 juil—6

POUR BORDEAUX.—Le beau navire [illegible] GUIPUZCOANO ayant la grande partie de son chargement à bord, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à C. CAVAROC & CO. 5 Exchange Place.

A LOUER.

La belle et magnifique résidence autrefois occupée par M. P. Roy, située rue du Bayou, entre [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à M. EMILE KUNTZ, No 135 rue du Canal. 13 juil—6

Demande de Domestique.

ON demande un bon Domestique de Maison, pouvant aussi servir à table. S'adresser aux bureaux de "l'Abeille". 12 juil—

Les billets de la ville sont pris au pair

Pour de l'argenterie plaquée de table aux prix de fabrique par W. R. BUNNELL, Rue de la Commune No 19, coin Baronne.
12 juil—6

PERDU dans les chars du Bayou un porte-monnaie contenant de $30 à $40. La personne qui l'aura trouvé recevra une récompense de $10 en le rapportant au bureau de l'Abeille. 12 juil—

POUR VERA CRUZ.

Le bel [illegible] UNIONIST, capitaine Thompson, ayant presque tout son chargement [illegible]. Pour fret ou passage [illegible] THORNDIKE & SON, rue du Camp No 58.

AVIS.

PENDANT mon absence, M. JULES BENEZECH de la maison H. Vielon & Co., reste chargé de mes affaires. Les personnes qui auraient quelques réclamations contre moi peuvent les lui présenter au No 29, rue Bienville, et ceux qui me doivent sont priés de venir payer au même endroit.
BARTHELEMY ANTONI.
Nlle Orléans, 10 juillet 1867. 11 juillet—3t

AVIS.

MONSIEUR E. TURPIN, confiseur, No 83 rue de la Vieille Levée, entre St. Louis et Conti, venant de fabriquer des sirops d'orgeat, groseille, fraise, framboise, etc., etc., d'une qualité tout à fait supérieure expressément pour familles, appelle l'attention du public et surtout des familles sur cet article vraiment hors ligne et les engage à venir en juger par eux-mêmes. 11 juil—3t

Gants Jouvin au rabais,
Légèrement tachés.

10 douz. Gants Jouvin pour hommes .... 50 cts.
10 do do do dames .... 50 do
10 do do de clair do .... 75 do
10 do do do noir frais .... $1 50 do
Au magasin de C. LAMM, Coin Royale et Ste Anne.
11 juillet—3t

Vin rouge, Sardines à l'huile; Conserves.

EN débarquement du navire "Amerika" de Bordeaux:
100 barriques vin rouge Roussillon,
250 caisses sardines à l'huile 1/4 boîtes de Gillet,
50 do champignons au naturel,
15 do petits pois verts,
12 do cèpes à l'huile,
2 do asperges,
A vendre par L. GRAND & Co., No 22 rue St-Louis.
9 juil—6t

ABSINTHE SUISSE d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en barriques. Il le fournira au commerce, par caisse ou par damejeanne d'un, de deux, de trois ou de cinq gallons.
G. W. DUNBAR & SON, Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de toute absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod. 9 juillet—

Vin de Bordeaux.

En débarquement des navires MARIE et CADICHONNE.
100 barriques VIN rouge pour familles,
—Et du navire AMERICA—
125 barriques VIN rouge pour familles.
A vendre par QUEYROUSE & BOIS, Aux Magasins coin Bienville et Vieille Levée.
7 juillet—1m

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines.

EN débarquement des navires Marie et América, venant de Bordeaux—
20 barriques Vin rouge ordinaire,
75 do do pour famille,
5 do Vin blanc Langoiran,
2 1/2 do do Sauterne,
150 caisses (1/2 et 1/4 boîtes) sardines,
3 demi Eau-de-Vie fine champagne,
4 quarts Mre. Castillon Jne 1815,
Et à vendre par A. CARRIERE & CO., 15 rue Bienville.
7 juil—1m

Vins vieux Médoc.

EN débarquement du navire America, de Bordeaux—
94 barriques vin rouge Margaux, de qualité supérieure, et à vendre par A. CARRIERE & Co., 15 rue Bienville.
7 juillet—6t

Vin rouge en barrique.

VIN rouge de la maison bien connue de F. LAVIRALIE FILS, de Bordeaux, constamment en magasin et à vendre, à un prix modéré, en douane et droit payé, par WM HYLLESTED & CO, rue Gravier No 40.
6 juil—1m

Dr De Roaldès.
CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE DOCTEUR DE ROALDES a transporté son domicile au No 152 de la rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre.
Consultations de 4 à 6 heures. 6 juil—1m

En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux.
50 barriques VIN rouge (pour familles), 1865, 40 do do vieux, 1862, [illegible]

[illegible] des navires BURROUGHS et ROSE FILS.
100 barriques VIN rouge [illegible]
A vendre par A. SOCOLA, [illegible] Vieille Levée.
2 juillet

Suite du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Royale et Douane.
Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie.
GEO. A. FOSDICK, président.
T. L. MAXWELL, secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les Sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire, aura lieu dimanche prochain 14 juillet, à l'Asile de la Société, à 4 1/2 heures de l'après-midi.
L'importance de cette réunion est telle que le président croit devoir recommander chaleureusement à tous les sociétaires de payer de leur présence et d'être ponctuels.
Par ordre du Président. A. BARBIER, secrétaire.
9 juillet—6t

Avis aux Contribuables.
TAXES D'ETAT.
Bureau du Board des Assesseurs d'Etat, Exchange Place, No 30.

L'ETAT de 1867, pour la ville de la Nouvelle-Orléans est achevé et exposé pour être examiné. Il sera exposé pendant trente jours à partir de cette date. Toute personne qui se croira lésée par cet assessment peut obtenir des rectifications s'il y a erreur.
Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
M. M. FEENY, Président du Board des Assesseurs d'Etat,
7 juil—30t Nlle-Orléans, 7 juillet 1867.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau de l'Auditeur.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1867.

LA Taxe d'Etat de un quart de un pour cent sur le montant brut des ventes et recettes de chaque personne poursuivant toute espèce d'affaires ou de profession, ou ayant une occupation dans la ville de la Nouvelle-Orléans, durant les trois mois d'avril, de mai et de juin 1867, est actuellement due et payable au bureau du Trésorier d'Etat, dans les DIX JOURS DE CETTE DATE. Les personnes qui négligeront de payer dans le terme prescrit, auront à payer un montant additionnel de vingt pour cent sur cette taxe.
2 juillet—10t H. PERALTA, auditeur.

Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur du "Currency."
Washington, 4 juin 1867.

AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Lne, de les présenter, avec les preuves légales, à CHARLES CASE, receveur de la dite banque, à son bureau, à la Nlle-Orléans.
H. R. HULBURD, Contrôleur du "Currency."
13 juin—3m 1pe PP

Bureau de la Compagnie Louisiana Petroleum & Coal Oil Co.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1867.

AUX deux séances de la Direction, du 10 juin et 17 juin 1867, respectivement, ont été élus officiers de la dite Compagnie, pour le terme de douze mois:
MM. A. HILL, Président,
J. N. AYEONG, Vice-Président,
JULIEN MICHEL, Secrétaire,
A. ALEXANDER, Trésorier,
H. ESCOUBAS, Surintendant pro tem,
W. B. KOONTZ, Avocat.
Pour copie conforme, JULIEN MICHEL, Secrétaire.
20 juin—PP

COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau: Rue du Camp, No 19.
Nlle-Orléans, 10 juillet 1867.
PREMIER ETAT ANNUEL.
Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant

Montant des primes de l'année expirée le 5 juillet 1867		$157,683 27
Savoir		
Primes d'incendie	$73,565 19	
Primes de mer	38,681 65	
Primes de rivières	45,436 43	—$157,683 27
Primes remboursées		546 21
		$156,865 06
Pertes payées,		
Sur risques d'incendie	$22,697 42	
Sur risques de mer	26,870 13	
Sur risques de rivières	18,451 88	
	$67,9[illegible] 43	
Rebat	34 225 30	
Réassurance	9 137 57	
Taxes	2 781 46	
Dépenses, escompte, etc.	28,758 61	— 143 292 37
		$13,592 69
—ACTIF—		
Billets de capital		$300,000 00
Effets garantis par hypothèque		5,000 00
Primes en voie de perception		17,240 62
Effets payables sur demande		36,500 00
Actions du Dry Dock Valette		1,000 00
Meubles et installations de bureau		2,091 37
En caisse		24 100 70
		$382 [illegible] 65

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 10 juillet, A. D. 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

—Directeurs—
E. Rigney, H. H. Stanley,
George W. Marson, A. B. Hitchcock,
T. M. Simmons, James Byrnes,
W. H. H. Witherell, B. J. West,
T. Prudhomme, C. M. Soria,
B. L. Mark, E. Newman,
Alexander Marks, J. P. Eggleston,
W. R. Greene, A. D. Grieff,
John H. Keep, C. E. Slayback.
N. H. Thomas.
E. RIGNEY, Président.
A. D. GRIEFF, Vice Président.
H. P. JANVIER, Secrétaire. 13 juillet—1m

Demande de meubles.

ON DONNERA DE BONS PRIX de meubles, pianos, tapis, &c., de seconde main. Les personnes qui auraient de tels effets, [illegible] de seconde main à BAS PRIX.
Les ordres sont promptement exécutés.
P. M. TOURNÉ, rue de la Douane, No 140, près Dauphine.
7 juil—1m

L'Extrait composé concentré de Buchu, de Risley,

☞ A la vertu bien connue des FEUILLES BUCHU mariées à d'autres plantes qui en augmentent l'efficacité. Il devient le remède des médecins et des malades pour la gravelle, l'hydropisie, la diabète, les douleurs et les faiblesses des reins et les maux qui proviennent des reins et des passages urinaires. Le BUCHU DE RISLEY ne contient rien qui soit de la nature de la noix vomica ou de la strichnine; on le garantit comme efficace et n'offrant aucun danger.
A vendre, en gros et au détail, par JAMES SYME, Pharmacien en gros, rue du Canal, No 139.
9 juil—1m

AVIS.

LA Société qui existait en cette ville sous la raison commerciale de POLLINGUE & GAJAC, a été dissoute d'un consentement mutuel le 17 courant, par acte passé ce jour devant S. Maguer, notaire public. M. J. B. Pollingue reste seul chargé de la liquidation de ladite société.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1867.
J. B. POLLINGUE, A. GAJAC.
Le soussigné a transféré son Bureau chez Blanchin & Giraud, No 63 Vieille Levée.
21 juin—1m J. B. POLLINGUE.

Egaré ou Perdu.

UN BILLET tiré par John Brausch, à son ordre et endossé par lui, pour deux mille piastres, daté du 25 août 1866, portant intérêt à raison de 8 pour cent, de l'échéance, payable à un an de date, à la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans cette ville, payé au VALEUR par E. Bouny notaire public de cette ville, remplaçant Adolphe Boudousquié, autre notaire.
Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté.
LÉON GODCHAUX.
Nlle-Orléans, 27 juin 1867. 27 juin—1m

Avis.

La barque française Guipuzcoana, capitaine Taillade, en charge pour Bordeaux prendra des passagers de chambre et d'entrepont.—Pour les conditions, s'adresser à AUG. COUTURIÉ & CO. 37 Vieille Levée.
2 juillet—12t—PP

A louer,
Rue Dumaine, entre Rocheblave et Dorgenois,

Une jolie MAISON de trois appartements et un grand cabinet, cuisine haute—le tout venant d'être [illegible]. Pour les conditions, voir le soussigné, 135 rue du Canal, ou 175 rue Galvez.
2 juil—3t T. LIVEAUDAIS.

Avis.

AVIS est donné que j'ai reçu de l'assesseur du revenu intérieur pour ce District le reste de la liste annuelle, savoir: la liste de revenu pour l'année 1867. La dite taxe est maintenant due et doit m'être payée, à mon bureau, à la Douane, et à moins de paiement avant le 15 juillet 1867, les peines que la loi imposent aux délinquants seront rigoureusement mises en vigueur.
JAMES B. STEEDMAN, Percepteur.
25 juin—20t

Bois de choix pour comptoirs, etc.

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 184.
15 juin—1 an.

Champagne! Sparkling Moselle!

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co., Mareuil. Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO., Seuls agents, 30 rue Toulouse.
5 juin—6m

Le Dr. J. B. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe, entre Bourgogne et Rampart.
Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 30 juin—1m

AVIS.

LE DOCTEUR ORIARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il va passer l'été à la campagne et qu'à partir du premier juillet il sera à la ville [illegible] rue Esplanade, No 37. 30 juin—1m

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARES.

22 balles TABAC de la Havane, TRIPES et CAPES (Vuelta Abajo).
Reçues par le dernier courrier.—A vendre en gros aux acheteurs.
—AUSSI—
50 boîtes THÉ noir et vert.
A vendre par [illegible], No 4, rue St Louis.
20 juin—1m

Vacances des Ecoles Publiques.

[illegible]

GRIMAULT & Cie, DE PARIS.

600 FLACONS Sirop de Raifort Iodé.
600 flacons Sirop d'hypophosphite de chaux et de soude du Dr Churchill.
500 flacons Phosphate de fer Leras.
300 flacons Sirop Proto Iodure de fer et Manganèse de Burin-Dubuisson.
300 flacons Poudre Ferro-Manganique du même.
300 boîtes Pastilles de Lactates alcalins simples.
600 boîtes Pastilles de Lactates alcalins à la pepsine.
500 boîtes Prises de Lactates alcalins simples et à la pepsine.
300 flacons Sirop de Quinquina Rouge ferrugineux.
200 boîtes Guarana Brésilien contre les névralgies.
500 flacons Capsules au Matico.
500 flacons Injection Matico.
Ainsi qu'un grand assortiment de Médicaments Patentés français—En débarquement de la barque "America" et des steamers "Pantheon" et "Louisiane."
Le tout à des Prix Réduits.
F. P. DUCONGÉ, Agent-Général,
16 juillet—3t No 30, rue de Chartres.

POMMADE OPHTALMIQUE
De la Veuve Farnier, de Bordeaux—garantie véritable.
Nouvellement reçue et à vendre par F. P. DUCONGÉ.
10 juillet—3t No 30, rue de Chartres.

En charge pour Bordeaux.

Le trois-mâts barque française MARIE, capitaine Jandin, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera expédié prochainement.
Pour complément de fret et pour passage soit de chambre, soit d'entrepont, s'adresser au capitaine à son bord, ou à
A. ROCHEREAU & CO. 16 et 18 rue St Louis.
Nlle Orléans, 8 juillet 1867. 9 juil—12t

PAUL ADOUE & Co.
30 RUE TOULOUSE.

Vins.
200 barriques vin rouge St Macaire,
200 do St-Loubès,
[illegible] do do pour familles,
10 do vin blanc Entre-deux Mers,
[illegible] caisses vin rouge St-Macaire,
200 do Graves d'Ambarès,
500 do Château Beauséjour,
25 do [illegible] Margaux 1858,
30 barils Burgundy Port,
100 paniers Champagne Impérial qts,
75 caisses do Carte Blanche, (Bouché Fils & Co, qts,
50 do do Carte Blanche, (Bouché Fils & Co, pts,
50 do Sparkling Moselle, Burgeff & Co, qts,
40 do do do pts.

Eaux-de-Vie.
25 1/4 pipes Cognac Marie,
2 1/4 do vieux Cognac Ferrand,
20 1/4 do do Fine Champagne Gaston,
1/4 do do do Gombaux & Regis,
1/4 do do do do fine preuve,
25 1/4 do do Duberger, qualité extra.

Divers.
50 fûts vermouth Noilly Prat & Co, garanti,
500 caisses do do do
30 fûts absinthe Ed. Pernod do
[illegible] barils vieux Bourbon Whisky
12 caves en fer pour 300 bouteilles ouvertes,
12 do do do fermant à clef.
A vendre en douane, ou droits payés, par PAUL ADOUE & CO.
20 juin—1m 30 rue Toulouse.

Le Dr. Kunemann

A transféré son bureau du No 135 de la rue St Louis au No 156 de la rue du Canal, près Baronne.
23 juin—1m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUE,
(Successeur du Magasin, No 37, rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Casimir, sur commande, pour hommes, jeunes garçons et enfants, à des prix très réduits, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Cessation d'Affaires.

LE soussigné ne désirant pas continuer les affaires après cet été vendra tout son stock à beaucoup au-dessous du prix coûtant. Les articles qui resteront au commencement de l'automne seront offerts à l'encan. Les personnes responsables qui désireraient traiter pour la possession du magasin avec un bail de trois ans, à partir de novembre prochain, peuvent adresser leurs demandes dès à présent.
M. E. HAGGERTY, Rue du Canal, No 133.
27 juin—1m

FABRIQUE "MARIPOSA"
De Portes, Fenêtres, Jalousies et MOULURES.
67 .... RUE ST. JOSEPH 67,
Entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.
Cet établissement fabrique à vingt pour cent meilleur marché qu'autrefois. 25 juin—1m

Eau de Seltz! Eau de Seltz!
LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY.
No 71, RUE POEYFARRE.
Les soussignés ayant reçu de Paris, par le Diana, un supplément de syphons, donnent avis aux consommateurs d'eau de seltz qu'ils sont en mesure de fournir amplement à la demande.
Sur commande, ils fourniront de l'Eau de Vichy ou toute autre eau minérale.
Tout ordre laissé à la Poste, boîte No 1513, sera exécuté sans délai.
Eau de Seltz mise en bouteilles pour la campagne.
23 juin—1m TRÉMOULET & LETOREY.

INJECTIONS ET PILULES DU Dr. RICORD,
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, [illegible] garantie. A vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien, Rue Conti et Bourgogne.
23 juin

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Boutons, Taches, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne.
23 juin

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, [illegible]
75 bonbonnes Eau de roses.
Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.
Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre au plus bas prix.
Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.
29 juin—3m A. DOUSSAN, rue de Chartres.

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon,—Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades, d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies du foie, des maladies des reins et de la vessie, de la syphilis.
Prix de la pension........ $15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO. Propriétaires.
10 mai—4m

HOTELS, RESTAURANTS, etc.

Hôtel de la Grande Ile,
TENU PAR A. MARGOT JOLY.
Ce magnifique établissement qui a été entièrement remis à neuf, est ouvert au public. Bains de mer, embarcations de plaisance, promenades en voiture et à cheval, pêche, tout s'y trouve réuni.
Le bateau St-Nicolas part trois fois par semaine de la tête du canal Harvey, en face du Stock Landing. Les lettres, journaux et paquets pour la Grande Ile seront reçus au No 125 Vieille-Levée.
Pour plus amples informations, s'adresser à J. L. TITUS, 125 Vieille-Levée. 15 juin—1 m.

Hôtel du Croissant,
A LA BAIE ST-LOUIS.
CET établissement sera ouvert, le 15 juin, pour recevoir les pensionnaires. Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire un hôtel agréable.
Les passagers qui s'y rendent sont priés de marquer leur fret et leur bagage "Crescent Wharf".
9 juin—2m.

LA DOMINICA.
Confiserie, Patisserie, Glaces et Sorbets,
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES,
NOCES &c,
Angle Canal et Bourgogne,
30 mai—1 an L. B. GASTINEL.

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public que le samedi, 1er juin, il fera l'ouverture des nouveaux salons de société et cabinets particuliers qu'il vient de faire construire au-dessus de son restaurant. Rien n'avait été épargné pour que ces salons soient vastes et aérés, communiquant à une belle et spacieuse galerie, [illegible] Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit. 31mai—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,
........RUE ROYALE........
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON [illegible] CHAMBRES garnies [illegible]

HOTEL FIJUX,
10, WAVERLEY PLACE.—New York.
M. A. JULES FIJUX recommande pour la saison prochaine aux nombreux voyageurs de la Louisiane, son hôtel qu'il vient d'agrandir—Table d'hôte française et prix modérés. 9avril—3m

L. A. BELLANGER,
F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiserie! Patisserie!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.
M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu successeur de cet établissement à partir de ce jour, il n'épargnera rien pour continuer [illegible]

JARDIN du Cèdre-Magnolia.

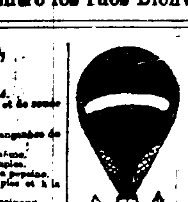

Au Pont du Bayou.
Dimanche, 14 Juillet,
Ballon Monstre.
Les Frères Buislay.
GRAND BAL.
Grande Illumination
VENEZ TOUS!
Admission ....25 cts.
13 juillet—2t

Grand Assaut d'armes.
Donné à la Salle de Bal d'Orléans, Dimanche, 14 Juillet 1867, à 1 heure P. M.
Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
Par M. DUCOS, ex-maître d'armes au 2me de la Garde Impériale, et M. REGRAF, ex-maître d'armes au 1er Chasseurs à pied, assistés par plusieurs amateurs bien connus en cette ville.—Pointe, Contre-Pointe, Baton, Canne, Chausson et Boxe Française. L'assaut sera terminé par le premier maître d'armes de la corvette française, avec M. Ducos, ex-maître d'armes au 2me de la Garde Impériale.
Prix d'entrée $1. 11 juillet—3t

The Oxford Music Hall,
(La salle Oxford de Musique,)
RUE STE-CHARLES No 107.
Bishop, Downs & Wright .... Propriétaires.
J. C. Wright .... Directeur.
Chas. Morton .... Régisseur.
Prix d'entrée .... 25 cents.
Une compagnie complète et un programme intéressant tous les soirs. 20juin—

L'ARROW TIE et les cercles en fer, patentés.
A vendre, au plus bas prix, par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,
Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.
CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement pour mettre les cotons en balle. Les compagnies de presse de cette ville les approuvent. Ils pressent le coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis, de Mobile, de Galveston, de Savannah et les planteurs en font usage avec succès.
N. B.—Ces ARROW TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans les Etats à coton, aux plus bas prix. 1mai—3m

THOS. B. BODLEY & Co.,
MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE
MOULINS A FARINE
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES
MACHINES A FLECHES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS & constamment en magasin.
Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à mais et à farine, patentés de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co, Rue Perdido, No 9.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxyde d'azote.
24mars—PP

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
195.......RUE DU CANAL.......195
entre Bourgogne et Rempart, [illegible] exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art dentaire.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mai—PP

J. A. De HART, DENTISTE.
17...........Dauphine...........17
29 nov—PP Près Canal

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale
ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE
Il extrait les dents sans douleur—Heures de consultation de 8 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai—

Chs. GAULON
ENTREPRENEUR DE VIDANGE,
Coin Royale et Esplanade,
Rue Dumaine No 45, entre Royale et Chartres,
Rue St-Philippe No 271,
Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine,
Rue Moreau, entre France et la Paix.
Les ordres laissés aux endroits désignés seront promptement exécutés.

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES
Consultations de 1 à 3 heures.
1mai—6m

BROOKS, MACDONALD & Co.
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET No 56,
Nouvelle-Orléans.
JAMES M. BROOKS, [illegible], JOHN MACDONALD.

PHOTOGRAPHIE.
S. ANDERSON,
61.............Rue du Camp.............61.
ANNONCE à ses amis et au public en général, [illegible]
22 juin—1m S. ANDERSON.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

Avis important.
Aux acheteurs de cercles en fer.
Nlle-Orléans, 18 mai 1867.
A M. John T. Butler.
Nous, soussignés, qui depuis nombre d'années, pressons le coton qui vient sur ce marché, [illegible] le Butler Buckle Cotton tie (cercle en fer, à boucle de Butler) [illegible]
SAML. BOYD & CO., Des Presses à coton Shippers, Union et de l'Independent Yard.
THOS. M. SIMMONS & CO. Des Presses Alabama et Crescent City.
ISAAC RANDOLPH, De la Presse Pelican.
STANLEY & CO., De la Presse Commerciale.
C. H. CHASE, De la Presse Virginia.
C. A. PASTEUR, Propriétaire de la Presse Cooper.
IRVINE KOPMAN & CO., De la Presse des Marchands.
GAUTIER, ALLAIN & CO., De la Presse Penn.
S. M. PASTEUR, De la Presse Fire Proof.
Ayant obtenu l'agence pour la vente de ce célèbre Cercle à Coton, nous sommes prêts à remplir les ordres des négociants, des planteurs et des marchands de la campagne.
W. A. BELL & CO. Marchands de toile d'emballage et de cercles en fer.
1er juin—3m Rue Natchez No 47, Nlle-Orléans.

BOIS ET CHARBON.
Bois de frêne, [illegible]
Bois acié et fendu, [illegible] selon la qualité,
A vendre par F. LAMARQUE, Rue St-Philippe No 112, coin Bourgogne. 14juin—1m

Charles E. Fortier, Encanteur.
Rue Bienville, No 34,
SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, groceries, etc. [illegible]

Aux Groceries et aux Pensions.
ON trouvera constamment à notre magasin du Café Grillé et Moulu, que nous garantissons pur.
NORMAN & REISS, 24 Vieille Levée.
18juin—1m

J. M. ELKIN. F. STRINGER.
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3......RUE CARONDELET, PRES CANAL,
NATTES ET TOILES CIREES
Reçu tout récemment:
NATTES de Canton, BLANCHES, CARREAUX, et FANTAISIE.
Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIREES, de 3 à 18 pieds.
TOILE CIREE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles.
RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c. 16 mai—3m

A LOUER.
Une jolie MAISON de résidence, à étage, avec dépendances, grande citerne, jardin et cour carrelés, contenant quatre pièces au rez-de-chaussée et autant au premier étage, située rue Dumaine No 420, entre Tonti et Rocheblave. S'adresser à NARCISSE FRÉCHOU, 270, rue Poydras, ou au marché à la viande du Second District.
28 juin—1m